

1 à 2 jours 7H à 14H
A partir de 2 jusqu'à 10
participants maximum
Prérequis : être membre
élus du CSE et désigné
RHSAS ou
être désigné référent par
le chef d'établissement
(entreprise +300)

Formation des Référents Harcèlement Sexuel et des Agissements Sexistes - RHSAS



FORMATION
obligatoire

Programme de la formation :

- Rôle des référents
- Les moyens d'actions propres du référent : de quelles ressources dispose-t-il ?
- Les référents CSE et les référents entreprise : quelles différences, quelle complémentarité ?
- Que recouvrent les phénomènes de harcèlement sexuel ?
- Définition des concepts d'agissement sexiste, de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle
- Le cadre légal et le risque juridique
- L'évolution de la loi, la dénonciation des faits de harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Les responsabilités de l'employeur et les attributions du CSE
- Le harcèlement sexuel & ses conséquences
- Le harcèlement au sein des risques psychosociaux et des problématiques de violence.
- Comment reconnaître un cas de harcèlement, repérer les signaux d'alerte et identifier un cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes ?
- Comment orienter la victime ?
- Comment mener des entretiens avec l'harceleur et la victime : écoute active, médiation, technique de questionnement
- Les actions de prévention et de communication

Objectifs :

- Reconnaître les signes du harcèlement et comprendre les mécanismes ;
- Assurer la prévention des risques de harcèlement ;
- Maîtriser la législation sociale et règles juridiques au sujet du harcèlement au travail ;
- Mettre en place des stratégies pour lutter contre le harcèlement ;
- Apprendre à interagir avec les témoins et accompagner les victimes de ces agissements.

Besoin d'un conseil et d'un accompagnement. N'hésitez pas à contacter notre référente pédagogique :
Maryline JASEK

06.65.12.52.06

contact@maprevenjeu.com

Moyens pédagogiques :

Formation 50% pratique par des mises en situation, jeux de rôle, débats/discussions... ainsi que d'autres moyens ludopédagogiques pour rendre la formation vivante et participative.

Inter ou intra entreprise

ÉVALUATION :

Evaluation en fin de formation sous forme de quiz interactif avec remise d'un certificat de fin de formation.



L'encadrement de la formation est assuré par un formateur expert dans son domaine, certifié et référencé par Ma Prev en Jeu, organisme de formation habilité INRS et DREETS.



Ma Prev en Jeu

Organisme de formation en Secours et Santé sécurité au travail



SIRET : 51366236100049 - N° d'activité : 93132067413 - V1 08/24 www.maprevenjeu.com